



Marchés publics aux stations de métro



André Porlier, gestionnaire
corporatif en développement
durable

Forum SAM

4 octobre 2016

La STM, c'est 150 ans de développement durable

1861
PREMIERS
TRAMWAYS



1970
RECHAPAGE
DES PNEUS



1970
PREMIÈRE
FEMME À
CONDUIRE
UNE RAME
DE MÉTRO



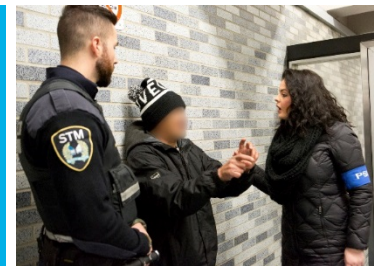
1995
RÉCHAUD-BUS



2003
BIODIÉSEL



2014
LUTTE À L'ITINÉRANCE
DANS LE MÉTRO



Démarche de développement durable

2007
Intégration
du DD dans
le Plan d'affaires

2008
Équipe dédiée
et comité de
développement
durable

2009
Plan d'action de
développement
durable 2007-2011
Premier Rapport de
développement
durable

2010
Politique
corporative de
développement
durable

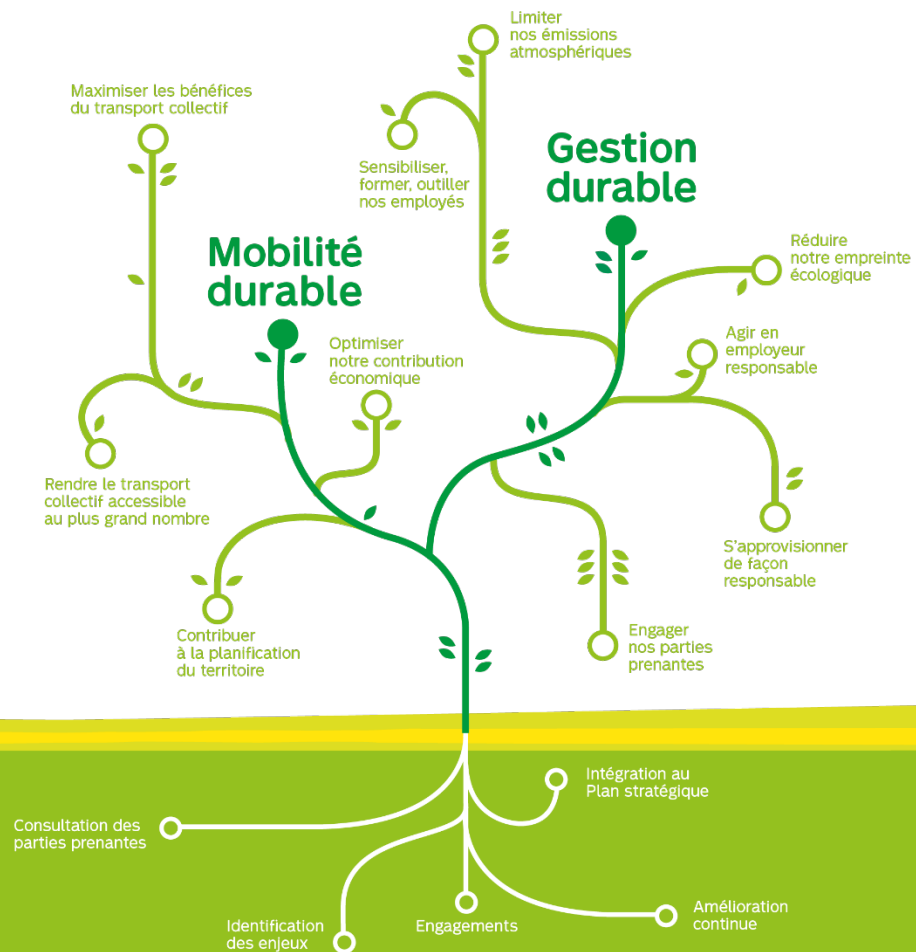
2014
Directive en
approvisionnement
responsable

2016
Système de
gestion
environnementale
(inspiré
d'ISO14001)



Engagement STM : mettre le développement durable au cœur des décisions

2013 : Plan de développement durable 2020
En 2 axes : la mobilité durable et la gestion durable



MARCHÉS PUBLICS AUTOUR DES STATIONS DE MÉTRO

Historique des marchés publics :

- En 1995, la Ville de Montréal a adopté un règlement autorisant l'installation de marchés publics et de fleurs à proximité de certaines stations de métro
- Certains marchés publics et marchés de fleurs sont actuellement installés à proximité de stations de métro (**Papineau, Rosemont, Mont-Royal, Square Victoria...**)
- Au printemps 2015, la **Corporation des Marchés Publics de Montréal** a déposé des demandes d'installation de marchés publics autour de 7 stations de Métro



MARCHÉS PUBLICS AUTOUR DES STATIONS DE MÉTRO

Bénéfiques du point de vue de l'expérience client et du développement durable :

- **Valeur ajoutée pour nos clients** qui bénéficient de services de proximité à même leurs déplacements en transport collectif
- **Améliorent la convivialité** autour de nos stations de métro en favorisant une animation en continu
- **Favorisent l'économie locale** et réduisent les besoins de déplacements pour notre clientèle
- **Améliorent l'offre alimentaire locale et abordable**



MARCHÉS PUBLICS AUTOUR DES STATIONS DE MÉTRO

La STM est donc favorable à l'établissement de marchés publics autour de stations de métro à **certaines conditions** :

- ▶ Ne pas affecter la capacité opérationnelle d'accueil de la station
- ▶ L'accès direct à l'édicule doit être préservé
- ▶ La fluidité et la sécurité des déplacements autour de l'édicule doit être maintenue
- ▶ En cas de travaux, la STM se réserve le droit de ne pas autoriser un marché ou kiosque



MARCHÉS PUBLICS AUTOUR DES STATIONS DE MÉTRO

La STM est donc favorable à l'établissement de marchés publics autour de stations de métro à **certaines conditions** :

- Maintenir l'accès aux équipements et installations
- La charge totale combustible doit être maintenue à un seuil minimum



**Questions et
commentaires**

Merci de votre attention

